



MAGISTRATURE

Des ONG dénoncent le laxisme dans l'administration de la justice



Après la décision du chef de l'État révoquant près de trois cents magistrats et toutes les conséquences qui s'en sont suivies, la magistrature congolaise fait encore parler d'elle. Un collectif d'ONG vient, en effet, relever des indices de la politique de deux poids, deux mesures, appliquée dans l'administration de la justice en RDC et ce, « en violation grave des prin-

Les avocats de la défense au cours d'un procès à Kinshasa cipes d'équité et d'impartialité qui doivent fonder toute décision de justice ».

Ce collectif dit avoir relevé un degré élevé de complaisance, de légèreté et de laxisme dans l'administration de la justice tel que justifié par le contenu partial et subjectif de plusieurs décisions rendues par les cours, tribunaux et parquets. **Page 2**

MUSIQUE

Mama Lydia témoigne de la grâce divine



Mama Lydia en concert

Comptée parmi les plus remarquables voix de la musique chrétienne congolaise, l'artiste chrétienne s'est réjouie d'avoir recouvré la grâce divine de sorte qu'elle a pu enregistrer son dernier album dont elle a fait découvrir en live quelques titres à son concert du 27 mai livré dans une atmosphère de louange mais surtout d'action de grâce. **Page 3**

Mis au parfum de l'extinction de voix de l'artiste et l'intervention chirurgicale qui lui a permis de la recouvrer et de chanter à nouveau, l'assistance s'est trouvée fort émue. « 100% Grâce » est une expression de la reconnaissance du chanteur qui s'enthousiasme d'avoir à nouveau l'opportunité de tenir le micro. **Page 3**

MONDIAL 2026

Le soutien de la Fécofa à la candidature du Maroc

La modeste candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde 2026 est en concurrence avec celle géante du trio nord américain avec les États-Unis, le Mexique et le Canada. Aussi la Fédération congolaise de football association (Fécofa), qui a des rapports déjà particuliers avec la Fédération royale marocaine de football, apporte-t-elle tout naturellement son soutien à un pays africain frère.

Le Maroc, d'après Constant Omari, a démontré ses capacités organisationnelles lors de la Coupe du monde des clubs de la Fifa en 2013 et 2014, étant doté des infrastructures sportives, hôtelières et des moyens de communication conformes et modernes. **Page 4**

VIRUS ÉBOLA

Pas de nouveaux cas notifiés



Prise en charge d'une malade atteinte d'Ebola

La situation épidémiologique de la maladie depuis le 28 mai, dans la province de l'Équateur, révèle qu'aucun nouveau cas positif n'a été constaté dans la région et le nombre de cas de fièvre hémorragique a baissé de cinquante-quatre à cinquante et un dont trente-cinq confirmés, treize probables et trois suspects. Aucun nouveau décès n'a été rapporté.

Toutefois, l'on signale deux nouveaux cas suspects dont un à Iboko et l'autre à Wangata. L'analyse des échantillons prélevés auprès des cas suspects révèle que cinq tests se sont avérés négatifs dont quatre à Iboko et un à Wangata. **Page 3**

MAGISTRATURE

Des ONG dénoncent le laxisme dans l'administration de la justice

La société civile relève des indices de la politique de deux poids, deux mesures et appelle la hiérarchie du secteur à remettre les choses dans la voie en vue de garantir « les principes d'équité et d'impartialité qui doivent fonder toute décision de justice. »

Après la décision du chef de l'État révoquant près de trois cents magistrats et toutes les conséquences qui s'en sont suivies, la magistrature congolaise fait encore parler d'elle. Un collectif d'ONG vient, en effet, relever des indices de la politique de deux poids, deux mesures, dans l'administration de la justice en République démocratique du Congo (RDC).

Dans un point de presse tenue à Kinshasa, un regroupement de six associations œuvrant dans le secteur de la défense des droits de l'homme s'est dit préoccupé par la manière dont la justice est administrée dans le pays, « en violation grave des principes d'équité et d'impartialité qui doivent fonder toute décision de justice ». Ce collectif dit avoir relevé, avec la plus grande amertume, un degré élevé de complaisance, de légèreté et de laxisme dans l'administration de la justice ainsi qu'illustrerait le contenu de plusieurs décisions rendues par les cours, tribunaux et parquets. « Plus de la moitié de décisions rendues par les magistrats ne résistent pas à une analyse juridique, à la foi sérieuse et profonde, de la part des justiciables et non justiciables et de leurs conseils », a fait remarquer ce regroupement.

Une pratique de « Ngulu » dans la magistrature

Ce collectif a dit épingler à la volée une affaire inscrite sous RMP 9854/PG/KAD. PG/Gombe, dans laquelle un magistrat ferait voyager des personnes sous les identités de ses collègues magistrats. Promettant de rendre public, dans les tout prochains jours, le tableau synoptique de l'état de justice en RDC, ces ONG, s'appuyant sur le monitoring et l'observation des différents procès dans les parquets, cours et tribunaux, ont indiqué, au hasard, le cas qui opposerait les magistrats Gayry N'silu Diakoleka et



Emmanuel Cole et Mertins Lopombo Munza de la FBCP, lors de la conférence de presse / photo Adiac

Ange Ntoto Mbikila à leur collègue Gilbert Mwamba Mwamba devant le parquet général de Kinshasa/Gombe.

Elles ont soutenu, en effet, que le magistrat Gilbert Mwamba Mwamba organiserait au sein du parquet, avec la complicité de certains membres de sa hiérarchie, l'opération dite « Ngulu », se servant de l'identité des vrais magistrats (nom, matricule, grade) pour faire voyager vers l'Europe et l'Amérique certaines personnes en leur attribuant la qualité de magistrat. « Il leur fait bénéficier des ordres de mission du Conseil supérieur de la magistrature dont certains sont réputés faux et obtient pour eux des visas en lieu et place de vrais magistrats, et se fait payer par le budget », ont admis ces ONG.

Un comportement qui frise la complaisance

Le collectif se dit choqué de constater que cette affaire, portée devant la justice de qui on attend une décision à la fois punitive et pédagogique pour décourager ce genre de comportement, aurait été traitée à la légère, frisant la complaisance et la corruption, alors que l'instruction avait retenu l'infraction de faux et usage de faux contre le délinquant. En plus de cette infraction prévue et punie par l'article 124 du Code pénal livre II de cinq ans, le collectif

estime que le juge devrait également revenir à l'encontre de l'accusé, en rapport à l'article 125 du même Code, une punition allant jusqu'à dix ans de prison, étant donné que l'infraction a été commise par un fonctionnaire qui est également coupable d'usurpation des fonctions publiques, d'immigration clandestine et de détournement des deniers publics. « Notre étonnement est de constater que le magistrat Gilbert Mwamba Mwamba, qui était en état de détention, a bénéficié de la liberté provisoire alors que beaucoup d'autres magistrats ayant commis non seulement des faits moins graves mais dont pour certains les doutes persistent encore n'ont jamais été bénéficiaires de cette liberté bien que demandée », ont regretté ces organisations. Elles ont, en outre, relevé qu'aussitôt sorti de la prison, le même magistrat se serait encore illustré dans un délit : incitation des militaires et de détention d'armes et de munitions de guerre, dont le dossier serait pendant devant l'auditorat de garnison de N'djili, à Kinshasa. Malgré tout, ont-elles fait constater, ce cas n'a toujours pas convaincu le Parquet général de la Gombe pour révoquer la liberté provisoire accordée à ce magistrat.

Des victimes suppliciées

À en croire ces ONG, en dépit de ce désastre causé par ces actes, un faux dossier aurait été ouvert sous le RMP 9980/PG/KAD où une autre personne reconnaîtrait « à l'aveuglette » les faits reprochés au magistrat concerné, avec des déclarations teintées de contradictions au cours de son audition.

Citant les enquêtes réalisées sur le terrain, ce regroupement a indiqué que les victimes, c'est-à-dire les vrais magistrats dont les identités ont été utilisées contre leur gré dans cette opération de « Ngulu », seraient considérées par les ambassades comme des faussaires. « Leurs comptes bancaires sont bloqués, elles sont interdites d'accès à l'espace Schengen et sont victimes d'autres conséquences », a signifié le collectif, qui a ajouté que ces magistrats sont abandonnés à leur triste sort, sous l'indifférence de leur hiérarchie commune. « Et pour couronner le tout, la requête expresse faite depuis plus de deux semaines au Parquet général de la République tendant à demander ledit dossier en communication afin de pallier les insuffisances d'instruction est demeurée, jusqu'à ce jour, lettre morte », ont déploré les ONG qui attendent du ministre de la Justice de veiller à ce que la justice soit rendue dans le strict respect des règles d'équité et d'impartialité. Ces organisations exhortent, par ailleurs, les magistrats appelés à dire le droit à observer scrupuleusement les principes et obligations liés à leurs devoirs. Elles ont également appelé le Conseil supérieur de la magistrature à prononcer impérativement des sanctions à l'encontre des magistrats complaisants, légers et laxistes. Pour elles, l'affaire relevée doit être fixée devant une juridiction autre que celle de la Gombe pour raison d'impartialité. S'agissant des magistrats victimes, ces ONG attendent qu'elles soient innocentes par un procès pour que ce jugement serve de soubassement auprès des ambassades afin de « blanchir » leurs dossiers et permettre la levée de la mesure d'interdiction d'entrée dans leurs territoires respectifs, qui frappe les victimes.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

Le Dr Oly Ilunga lance la campagne de vaccination contre Ébola à Bikoro

L'opération vise le personnel de santé de première ligne, les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés de la maladie et les contacts de ces contacts.



Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, en avant plan de l'OMS, de l'Unicef et de l'OIM pour se rendre compte du déploiement sur le terrain de toute la riposte contre la maladie à virus Ébola.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, accompagné du directeur du Programme élargi de vaccination a donné, le 28 mai, le coup d'envoi de la campagne. Après la vaccination contre Ébola à Bikoro, la prochaine étape concernera la localité d'Iboko. Cela, après avoir assuré toute la logistique et le ciblage précis des bénéficiaires du vaccin, à savoir le personnel de santé de première ligne, les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés d'Ébola et les contacts de ces contacts.

Bien avant le lancement de cette campagne, le ministre de la Santé publique s'est rendu à Bikoro et Iboko, le 26 mai, avec une forte délégation composée des partenaires tels que les représentants

de l'OIM pour se rendre compte du déploiement sur le terrain de toute la riposte contre la maladie à virus Ébola. Le Dr Oly Ilunga a également présidé une réunion avec le comité local de lutte contre la maladie à virus Ébola et a pu rencontrer un des trois anciens cas confirmés d'Ébola qui a recouvré la santé après le traitement. Sur le terrain, la sensibilisation se poursuit. Les relais communautaires rappellent dans leur message à la population que la vaccination n'est efficace que si d'autres mesures d'hygiène, toutes les composantes de surveillance, de suivi des contacts sont bien respectées.

Blandine Lusimana

VIRUS D'ÉBOLA

Pas de nouveaux cas notifiés

La situation épidémiologique de la maladie depuis le 28 mai, dans la province de l'Équateur, révèle qu'aucun nouveau cas positif n'a été constaté dans la région et le nombre de cas de fièvre hémorragique a baissé de cinquante-quatre à cinquante et un la journée de lundi.

Des cinquante et un cas de fièvre hémorragique enregistrés, trente-cinq sont confirmés, treize probables et trois suspects. Aucun nouveau décès n'a été rapporté. Toutefois, l'on signale deux nouveaux cas suspects dont un à Iboko et l'autre à Wangata. L'analyse des échantillons prélevés auprès des cas suspects révèle que cinq tests se sont avérés négatifs dont quatre à Iboko et un à Wangata.



L'arrivée d'un malade au site de traitement

Les analyses épidémiologiques ont permis d'identifier des contacts qui vivent dans les zones de santé voisines de Bikoro et Iboko. Ces contacts sont suivis et ont été conseillés de limiter leurs mouvements durant toute la période de suivi qui est de vingt et un jours.

Sur le terrain, les activités de sensibilisation sont intensifiées. L'heure est maintenant au ratissage des derniers cas suspects et des contacts dans le quartier Bongonzo, dans la ville de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur. Rappelons qu'après son dernier voyage à Mbandaka, le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, a instruit les équipes de la coordination de la riposte au niveau provincial d'effectuer ce ratis-

sage qui permet d'identifier les derniers cas suspects et contacts. C'était, en effet, dans le quartier de Bongonzo que les patients qui avaient quitté le centre de traitement d'Ébola de Wangata s'étaient réfugiés.

Dans les prochains jours, les experts de la surveillance épidémiologique passeront de ménage en ménage afin de s'assurer que toutes les personnes ayant été en contact avec les patients sont suivies et bénéficient de la vaccination. Ils seront accompagnés par les équipes chargées de la communication et du suivi psycho-social pour sensibiliser les ménages.

B.L.

MUSIQUE

Mama Lydia témoigne de la grâce divine

Comptée parmi les plus remarquables voix de la musique chrétienne congolaise, l'artiste s'est réjouie d'avoir recouvré la grâce divine de sorte qu'elle a pu enregistrer son dernier album dont elle a fait découvrir en live quelques titres à son concert du 27 mai.

Le concert, débuté de manière inhabituelle par la projection d'un mini documentaire sur un épisode douloureux de la vie de Mama Lydia méconnu du grand public, a été livré dans une atmosphère de louange mais surtout d'action de grâce. Mis au parfum de l'extinction de voix de l'artiste et l'intervention chirurgicale qui lui a permis de la recouvrer et de chanter à nouveau, l'assistance s'est trouvée fort émue.

En effet, c'est au travers de la vidéo où sont intervenus notamment le journaliste Jacko Mputela, le réalisateur de clips Tony Basembe et le pasteur Marcello Tunasi que l'information lui est parvenue. Loin de se douter de l'épreuve qui a failli écartier de la scène mais surtout de l'univers de la musique Mama Lydia après le succès d'*Avec ma guitare*. Ce seul album qu'elle avait sur le marché jusque-là et qui a tenu dix ans. *100% Grâce* est donc à juste titre une expression de la reconnaissance du chantage



Mama Lydia en concert de la sortie officielle de *100% Grâce*

qui s'enthousiasme d'avoir à nouveau l'opportunité de tenir le micro. Un album témoignage, une manifestation de la grâce dont elle a été pourvue de la part du Très-Haut. Il a donc fallu l'occasion de ce concert du 27 mai pour que le commun des Kinnois, représenté par ceux qui avaient fait le déplacement du Kempiski Fleuve Congo Hôtel, pour le savoir. Tout le contexte autour de l'enregistrement de cet album au moment d'une épreuve qui avait à un mo-

ment ébranlé la foi de la chrétienne. Du reste, il suffit d'écouter le premier titre *Wumela*, où Mama Lydia a la voix cassée. Elle n'y chante pas avec la voix limpide qu'on lui connaît et cette différence est d'autant plus perceptible que son enregistrement a été fait au moment où elle n'était pas encore au mieux de sa forme. Elle affirme l'avoir enregistré sur recommandation divine, sans être en possession de ses moyens, vocalement parlant. Enfanté dans la douleur, *Wumela* n'en est pourtant pas moins beau. Il est juste différent.

Des tubes repris en chœur

Premier morceau chanté à ce concert *100% Grâce*, une double action de grâce pour la sortie de ce second album et une décennie de carrière, *Wumela* a été accueilli avec ovation. C'est une Mama Lydia toute radieuse que l'assistance a vue entrer dans la salle. Et entendre à nouveau en live *Bosembo*, interprété juste après, a produit un bel effet. Elle a spontanément passé presque tout le concert debout, reprenant en chœur les extraits des anciens tubes connus par cœur. C'était donc pareil pour *Se yo* et *Avec ma guitare* qui a clos cette joyeuse escapade musicale. Mais encore la première audition en live des autres nouveaux morceaux de *100% Grâce*, no-

tamment *Ta Grâce*, le titre éponyme, *Yesu akoya na tongo*, *Rouah* et *Merci* a été vivement apprécié. La salle semblait se rendre compte qu'elle avait failli ne jamais connaître ce moment si la chantrerie n'avait pas été guérie du mal qui l'avait privée de l'usage de sa voix.

Une prière de consécration des prochains dix ans de carrière de Mama Lydia a constitué un autre moment important du concert. L'assistance invitée à encourager l'artiste à aller de l'avant avec plus de sérénité et de succès a accompagné de bon cœur les pasteurs réunis en cercle autour de la chantrerie à genoux. Puis, de façon plus directe, elle a été appelée à commencer déjà à y contribuer avec l'achat sur le champ de CD. Plusieurs personnes se sont approprié l'opus de onze titres à un prix exceptionnel en guise de soutien à l'œuvre évangélistrice menée par l'artiste. Pour sa part, Mama Lydia a donné une espèce d'avant-goût de son avenir musical à travers un morceau qui devrait figurer dans le troisième album, a-t-elle prévenu, avant de chanter sur une rythmique reggae.

Nioni Masela

MONDIAL 2026

La Fécofa soutient la candidature du Maroc

La modeste ambition marocaine à l'organisation de la Coupe du monde 2026 est en concurrence avec celle géante du trio nord américain avec les États-Unis, le Mexique et Canada.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a des rapports particuliers avec la Fédération royale marocaine de football, à tel point qu'elle a résolument pris l'option de soutenir naturellement un pays africain à l'organisation de la Coupe du monde 2026. C'est ce qu'indique un communiqué de presse de l'instance faitière du football congolais, signé par le vice-président, Donatien Tshimanga, et le secrétaire général, Grégoire Badi Ediba Elonga.

La Fécofa appuie la candidature d'un pays frère qui a démontré ses capacités organisationnelles lors de la Coupe du monde des clubs de la Fifa en 2013 et 2014, étant doté des infrastructures sportives, hôtelières et des moyens de communication conformes et modernes, arguait-on du côté de l'instance dirigée par Constant Omari Selemani.

Ce soutien, souligne le communiqué de la Fécofa, « va aussi



Constant Omari entouré de Donatien Tshimanga et Grégoire Badi Ediba Elonga

dans le sens de l'avenir du football africain autour d'un idéal commun dans l'unité de nos peuples à travers le sport roi, le football ». Le continent africain, rappelle la Fécofa, a organisé avec succès ce grand événement une seule fois en 2010, par l'entremise de l'Afrique du Sud. La candidature marocaine est

donc une nouvelle opportunité pour l'Afrique d'accueillir pour la deuxième fois cet événement planétaire.

L'on apprend que le comité chargé d'évaluer la qualité des deux candidatures à l'organisation de la Coupe du monde 2026 a décidé de s'accorder quelques jours de réflexion

supplémentaires, avant de faire connaître son avis, le 1er juin 2018. Les deux candidats, le Maroc d'une part et le trio nord-américain (Etats-Unis, Mexique et Canada) de l'autre, vont être reçus au siège de la Fifa à Zurich, en Suisse, pour les derniers échanges avec l'instance

mondiale du ballon rond.

Au sein de la Task Force (le groupe de travail de la Fifa chargé d'évaluer les candidatures à l'organisation de la Coupe du monde 2026), on évoquerait des faiblesses dans la candidature marocaine.

Martin Engimo

TRANSPORT AÉRIEN

Des dizaines d'exploitants africains reçus par Bombardier

En cinq ans, l'avionneur canadien a accueilli plus de quarante nouveaux exploitants d'avions CRJ Series et d'avions Q400/Q300, dont la plupart à titre d'exploitants d'appareils d'occasion. Dans un communiqué officiel, il précise avoir vendu récemment ce type d'appareil aux compagnies nationales du Cameroun et de la RDC.

Globalement, les résultats de Bombardier confirment une montée en puissance des commandes d'avions d'occasion en Afrique. La branche chargée des avions commerciaux de l'avionneur canadien a livré quelques indications sur ses activités dans la région. Il ressort que le groupe réalise des progrès dans la pénétration du marché africain. Plus de sept compagnies aériennes ont utilisé un nombre impressionnant d'avions régionaux essentiellement d'occasion au cours des 3 derniers mois. « Notre stratégie vise à accroître les revenus associés aux services après-vente ».

Sur le long terme, l'idée est d'arriver à promouvoir la commande des appareils neufs en Afrique. Justifiant sa percée en Afrique, Bombardier met en avant-plan son expertise avérée et sa politique visant à répondre aux besoins d'un continent qui bouge de plus en plus vite. Il y a un effort d'adaptation tant au niveau du coût global que des normes de fiabilité. « Les avions CRJ Series et Q Series sont des investissements à faible risque pour les compagnies aériennes qui veulent accroître leur rentabilité ».

Le cas de Congo Airways qui vient d'inaugurer ses vols internationaux, mérite que l'on s'y penche un peu. La compagnie aérienne nationale fait partie, avec Camair Co, des opérateurs publics qui ont effectué des commandes d'appareils d'occasion auprès de Bombardier. Créé en octobre 2015, Congo Airways dessert actuellement plus de dix destinations locales, soit plus de la moitié des grandes agglomérations et zones économiques du pays. Depuis sa création, la compagnie aérienne a transporté plus de 600 000 passagers. Son intention est d'arriver à couvrir des villes africaines comme Johannesburg, en Afrique du Sud, et Douala, au Cameroun. Chose faite, du moins pour le pays de Nelson Mandela.

Laurent Essolomwa

JAZZKIF 2018

Honneur aux dames

Outre les trois têtes d'affiche que sont Oumou Sangaré, Charlotte Dipanda et Ayo, la 12e édition du Festival international de jazz de Kinshasa, annoncée du 15 au 17 juin, à la Halle de la Gombe, va également accueillir sur son podium Iyenga, une chanteuse locale que l'on découvre depuis peu dans la ville.

est devenu très éclectique depuis les trois dernières éditions d'attraction de nombreux mélomanes. Des trois têtes d'affiche, Charlotte Dipanda est le nom le plus évocateur pour les Kinois. En tout cas, il leur est plus familier que celui d'Oumou Sangaré et Ayo. Ils ont appris à mieux connaître la chanteuse camerounaise alors qu'elle était coach de la saison 1 du plus

grand show musical télévisé, *The Voice Afrique francophone*. Déjà venue à Kinshasa, Charlotte Dipanda va se produire pour la première fois sur une grande scène congolaise. Par ailleurs, les Congolais trouvent sa musique assez proche de la leur, sans doute pour avoir collaboré au début de sa carrière avec Lokua Kanza, Papa Wemba ainsi que le guitariste Olivier Tshimanga. Ce, à la différence de la Malienne Oumou Sangaré et d'Ayo, chanteuse allemande d'origine nigériane. Charlotte Dipanda va se produire le 16 juin.

La scène kinoise est donc une première pour l'ambassadrice du Wassoulou,

Oumou Sangaré, qui s'y produira à l'ouverture du festival, le 15 juin. Du reste, elle ne fait pas que

la fierté de cette région dont ses parents sont originaires mais également celle des femmes dont elle défend la cause. Il reste donc aux mélomanes de la capitale de la découvrir.

Toutefois, il semble que la grande curiosité de la 12e édition du Jazz Kif sera Ayo, dont la musique est un savant mélange entre folk, soul, afro pop et rythmes traditionnels. Elle investira le podium à la clôture, le 17 juin. Quant à Iyenga, elle y montera la veille, le 16 juin. Cette jeune chanteuse de la rumba alternative qui s'est révélée depuis peu, à la faveur de son single *Désolé*, ne passe pas inaperçue. Son look, en particulier sa coiffure faite de tresses au fil ordinairement appelée « antennes », est la première chose qui attire. Il y a ensuite sa voix suave qui retient. Elle vient de sortir son premier album, *Lonkaya*, en version digitale sous la houlette du grand arrangeur et guitariste Zola Tempo. Et pour ce qui est de sa participation au Festival #JazzKif, elle fait savoir qu'elle sera sur scène à partir de 19h. A cet effet, elle a fait un post sur Facebook : « À tous ceux qui sont à Kinshasa, je vous invite à venir me voir sur scène, à vivre l'expérience #Lonkaya en live », a-t-elle écrit, ajoutant : « L'album est disponible sur toutes les plates-formes de téléchargement et de streaming ».

Nioni Masela

L'affiche de la 12e édition du JazzKif

Ayant établi ses quartiers à l'Institut français, Halle de la Gombe, depuis deux ans, le festival de jazz




Le Musée Galerie du Bassin du Congo
Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTIENNES DU CONGO (AFPC)**
dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition
vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO





Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

COMMUNIQUÉ

Le directeur départemental de la police de Brazzaville, informe la population de Brazzaville du dépôt à la morgue municipale du CHU d'un (1) corps sans vie d'une jeune fille non identifiée, âgée d'environ 27 ans, ne jouissant pas de ses facultés mentales de son vivant, portant un tatouage au bras gauche avec l'inscription « BINIVA », décédée le 24 mai 2018 à 11 heures, au rond point MOUNGALI des suites d'un accident de voie publique.


Par conséquent, il est demandé à tout parent ayant un enfant répondant à ces caractéristiques de se présenter dans nos services.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2018
Colonel de Police Jean Pierre OKIBA.

La direction générale du centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHUB) informe le public que le scanner est de nouveau opérationnel, au CHUB, depuis le 09 mai 2018.

Le coût de l'examen demeure le même : 60 000 FCFA.

Fait à Brazzaville, le 29 mai 2018



Le Chef de Service
La Direction Générale.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h - 17h)
Samedi (9h - 13h)



La mutuelle Amis de La base a la profonde douleur d'annoncer aux parents, membres, amis et connaissances, le décès de Mme Missamou née Mboumbou Marie, le 22 mai, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Ngouala Taboula.

L'inhumation aura lieu le mardi 5 juin à Dolisie.



UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

L'ONU se joint au Mali pour commémorer l'événement

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, est arrivé le 29 mai, à Bamako, pour une visite de deux jours afin d'y célébrer l'événement, en souvenir des soldats de la paix tombés sous la coupe des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, en 2017, et encourager ceux qui servent encore dans la Minusma.

Accueilli par le chef de l'Etat Malien, Ibrahim Boubacar Keita, le secrétaire général de l'ONU, s'est rendu à la base de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) pour rendre hommage aux sept civils et vingt et un Casques bleus tombés en 2017. Il était accompagné de ses secrétaires généraux adjoints aux opérations de maintien de la paix et au soutien logistique, Jean-Pierre Lacroix et Atul Khare, sans oublier le directeur de l'Unicef, Henrieta Fore. Reconnaissant que la Minusma constitue l'une des plus périlleuses des opérations actuelles de son institution, Antonio Guterres a déclaré que c'est un



honneur pour lui de passer cette journée dédiée aux Casques bleus qui sont des hommes et des femmes courageux. Car, ils servent pour la paix en sauvant la vie de la population au Mali à leurs risques et périls. « *Nous vivons un moment clé de l'histoire du Mali. C'est pourquoi, nous voulons appuyer les Maliens et les autorités de ce pays pour garantir le succès du Mali* », a ajouté le secrétaire général de l'ONU.

Parlant de l'importance de concrétiser de manière totale les accords de paix dans ce pays, le responsable onusienne

a précisé qu'il y a trois projets à réaliser, à savoir s'assurer que les élections qui auront lieu dans deux mois soient transparentes, parce que la transparence est un facteur de légitimité d'un pouvoir démocratique; la création d'un gouvernement de sécurisation de la région centre; et la stabilisation du Mali.

Antonio Guterres a fait une rétrospection sur la création de la Minusma, soulignant qu'elle a été déployée en 2013, notamment après la tombée du nord du Mali en 2012 entre les mains des groupes jihadistes. Cette mission compte environ douze

mille cinq cents militaires et policiers et a déjà perdu plus de cent soixante d'entre eux.

Déplorant le fait que les attaques des jihadistes se sont également étendues dans le centre et le sud du Mali, alors qu'elles étaient seulement au nord du pays, le chef de l'ONU a reconnu que malgré la signature, en mai-juin 2015 de l'accord de paix pour isoler définitivement les jihadistes, on enregistre encore des zones entières qui échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et celles de l'ONU. Ce qui fait que le phénomène déborde sur

les pays voisins, notamment le Burkina Faso et le Niger.

Par ailleurs, évoquant les raisons de cette situation qui perdure, Antonio Guterres a fait savoir que le Centre Carter, qui est une structure des Etats-Unis évoluant en qualité d'observateur indépendant de l'application de cet accord de paix, a publié, le 28 mai, son premier rapport qui précise que cela est dû au fait que les signataires n'ont pas respecté les délais qu'ils avaient eux-mêmes établis depuis le début de l'année. D'autant plus que le gouvernement malien a fait preuve de peu de consistance dans son engagement. Cependant, les groupes armés, de leur côté, ont manifesté leur esprit de passivité. « *Les signataires doivent se concentrer sur la prise de décisions concrètes et non sur la préparation des ateliers et des consultations. Car l'insécurité devient croissante et affecte plus de trois cent mille enfants en âge scolaire, parce que les écoles restent fermées* », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

SOMALIE

L'Union africaine s'inquiète des ingérences extérieures croissantes

L'organisation panafricaine appelle les acteurs extérieurs à s'abstenir de toute action qui nuirait aux progrès du pays.

Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine (UA), a exprimé, le 27 mai, son inquiétude quant aux ingérences croissantes de certaines parties non africaines dans les affaires internes de la Somalie.

Ces ingérences risquent

de perturber les efforts de consolidation de la paix et de construction de l'Etat qui sont actuellement déployés en Somalie, a affirmé le président de la Commission de l'UA, au cours d'une rencontre avec le Premier ministre somalien, Hassan Ali Khaire, au siège de l'UA, dans la capitale éthiopienne, selon un communiqué de l'organisation. Ces ingérences risquent

également de réduire à néant les progrès qui ont été accomplis au prix d'importants efforts conjoints de la part de la Mission de l'Union africaine en Somalie et des forces de sécurité somaliennes, a-t-il déclaré, appelant tous les acteurs extérieurs concernés à s'abstenir de toute action qui pourrait nuire aux progrès enregistrés en Somalie.

Les deux dirigeants ont discuté des progrès du gouvernement fédéral somalien dans l'application d'un programme de réforme portant sur les secteurs politique, économique et sécuritaire, selon le communiqué. Le président de la Commission de l'UA a également loué les efforts du gouvernement somalien pour mettre en place une politique tournée vers la cohésion

et l'inclusion, renforcer le fédéralisme, résoudre les conflits dans le pays et faire progresser le processus de consolidation de la paix et de réconciliation.

Moussa Faki Mahamat a appelé tous les acteurs somaliens à n'épargner aucun effort pour garantir que la feuille de route politique convenue soit appliquée avec succès.

Xhinua



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT





Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL

+ 331 44 92 90 90

+ 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69

+242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga

+243 080 847 72 04

JUSTICE INTERNATIONALE

Le verdict dans le contentieux entre la France et la Guinée équatoriale prévu le 6 juin

L'arrêt sur le différend opposant les deux pays au sujet de la violation de l'immunité diplomatique du fils du président équato-guinéen, dont Malabo accuse Paris, sera rendu incessamment, a-t-on appris de sources concordantes.

La décision de la Cour internationale de justice (CIJ) sur l'affaire est attendue impatiemment, avec l'espoir qu'elle pourrait alléger les tensions bilatérales, puisque les relations entre les deux pays sont tendues depuis que la justice française a condamné Teodorin Obiang, fils du président Teodoro Obiang Nguema, et lui-même vice-président équato-guinéen. Il est accusé d'avoir pillé les caisses de l'Etat et d'avoir acheté des propriétés somptueuses dans les endroits les plus chers du monde, y compris à Paris.

En octobre dernier, Teodorin Obiang avait été condamné par la justice française à trois ans de prison avec sursis et trente millions d'euros d'amende, également avec sursis, dans cette affaire dite des « biens mal acquis » présumés. Le fils du président équato-guinéen était jugé depuis 2016 devant le tribunal correctionnel de Paris.

Une démarche que Malabo n'a pas voulu laisser faire : ses dirigeants n'ont eu de cesse de dénoncer une violation de l'immunité du vice-président et demandé à la CIJ de suspendre le procès. Or, la justice française qui défend sa position avait, lors des audiences publiques en février, argué que la CIJ n'était pas compétente dans l'affaire, en se fondant sur la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.

Nestor N'Gampoula

RÉGION DES GRANDS LACS

Le chef d'état-major des FAC échange avec le secrétaire exécutif de la Cirgl

L'entretien entre le général Guy Blanchard Okoi et Zacharie Muburi a porté sur les questions liées au renforcement de la paix et la sécurité au niveau de la sous-région.

En mission en République du Congo, le secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl), le Bu-

rundais Zacharie Muburi, a été reçu le 29 mai, au Grand quartier général des Forces armées congolaises (FAC), par le chef d'état-major des FAC, le général Guy Blanchard Okoi. « C'est une visite de courtoisie. Comme vous le savez, la région fait face à beaucoup de défis en termes de paix et de sécurité, c'est une grande opportunité pour

nous de le briefer, en sa qualité de chef d'état-major des points saillants en la matière au niveau de notre espace », a expliqué Zacharie Muburi à sa sortie d'audience.

Il a également parlé au chef d'état-major des FAC, président en exercice du Comité des chefs d'état-major de la Cirgl, de l'agenda des activités du secrétariat exécutif de la Cirgl en matière de sécurité et paix.

Notons que la République du Congo assure, depuis octobre 2017, la présidence exécutive de cette institution sous-régionale aux problèmes de sécurité, paix et humanitaires dans certains pays. En effet, créée en novembre 2004 à Dar es-Salaam, la Cirgl a comme programmes principaux : paix et sécurité ; démocratie et bonne gouvernance ; développement économique et intégration régionale ; questions humanitaires et sociales. Regroupant douze pays membres, elle a vu le jour suite aux nombreux conflits qui déchiraient la région, surtout le génocide rwandais de 1994, qui occasionna plus de huit cent mille victimes et renforça l'instabilité politique en République démocratique du Congo.

Parfait Wilfried Douniama



Guy Blanchard Okoi et Zacharie Muburi / photo état-major général

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "













- Qualité, Prix, Service après vente assuré

 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

 05 035 06 06

www.condor.dz

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Les cardiologues insistent sur l'attaque du coeur et des artères par la cigarette

L'événement, dont le thème retenu cette année est « Le Tabac vous brise le cœur », est célébré le 31 mai. Il va permettre de sensibiliser l'opinion aux dangers de la cigarette, mais aussi de rappeler que ceux-ci ne s'arrêtent pas simplement aux poumons comme certains pourraient le croire.

Comme chaque année, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale sans tabac, des campagnes vont être menées pour amener les gens à ne pas fumer pour être en bonne santé, d'autant que la médecine a déjà prouvé que les fumeurs accroissent considérablement leur risque d'infarctus du myocarde et d'accident vasculaire cérébral.

D'après les estimations de la Fédération française de cardiologie, « 80% des victimes

rette, cigare, pipe, chicha...), le risque d'accident cardiovasculaire est présent. Il n'y a pas de petit tabagisme », a, quant à lui, affirmé Daniel Thomas, cardiologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, cité dans un communiqué du groupe pharmaceutique Pfizer. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) note, pour sa part, que la fumée « favorise la survenue de spasmes des artères (rétrécissement brutal), la formation de caillots et l'apparition de troubles du rythme cardiaque ». Elle « abîme progressivement les artères, et enfin la combustion dégage du monoxyde de carbone qui prive le coeur d'une partie de l'oxygène qui lui est indispensable, et contribue à l'asphyxie. Le tabagisme est un important facteur de risque pour l'apparition de cardiopathies coronariennes, d'accidents vasculaires cérébraux et de maladies vascu-

lares périphériques », souligne l'organisation.

Le tabagisme est « la deuxième cause principale de maladies cardiovasculaires, après l'hypertension artérielle », selon l'OMS, qui signale que le tabac tue plus de sept millions de personnes

qu'un conseil : arrêter de fumer ou ne jamais commencer.

Alors que le monde compte 7,5 milliards de personnes, les fumeurs sont estimés, selon l'OMS, à environ un milliard. Un rapport 2017 de l'organisation signalait que la Chine, premier pays producteur de tabac, compte trois cent quinze millions de fumeurs sur une population de 1,3 milliard d'habitants. Si l'Indonésie est



subsaaharienne. C'est ce qui explique le fait qu'environ 80% des fumeurs dans le monde vivent dans des pays à faibles revenus ou à revenus intermédiaires et deux cent vingt-six millions d'entre eux sont considérés comme pauvres.

Du point de vue des dépenses, une étude réalisée sur le sujet et publiée en janvier 2017, dans la revue scientifique Tobacco Control, relève que le tabagisme absorbe environ 6% des dépenses mondiales consacrées à la santé ainsi que 2% du produit intérieur brut global. Cette analyse coordonnée par l'OMS montre qu'en 2012, le coût total du tabac pour la société à l'échelle mondiale s'est élevé à 1 436 milliards de dollars dont 40% à la charge des pays en développement.

Nestor N'Gampoula

Dès une cigarette par jour, coeur et artères en danger »,

d'infarctus âgées de moins de 45 ans sont des fumeurs ». « Dès une cigarette par jour, coeur et artères en danger », insiste-t-elle. « Quels que soient le niveau d'exposition et le type de tabac fumé (ciga-

« Quels que soient le niveau d'exposition et le type de tabac fumé (cigarette, cigare, pipe, chicha...), le risque d'accident cardiovasculaire est présent. Il n'y a pas de petit tabagisme »

par an, dont près de neuf cent mille qui ne fument même pas. Même s'il génère un chiffre d'affaires annuel de près de sept cents milliards de dollars, il faut signaler que le tabac a entraîné plus de morts au XX^e siècle que les deux Guerres mondiales réunies. Pour se prémunir, les médecins n'ont

le pays qui compte la plus forte proportion de fumeurs : 76% des hommes de plus de 15 ans y fument, The Tobacco Atlas affirme que la consommation de tabac continue de progresser dans de nombreux pays à revenus moyens et faibles, particulièrement en Afrique



APPEL À CANDIDATURE JOURNALISTES

CONCOURS DU MEILLEUR REPORTAGE POUR L'ENVIRONNEMENT - 2018

Journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision :

La **préservation de l'environnement**, la lutte contre le **changement climatique** et les enjeux du **développement durable** vous interpellent ?

Du 15 juin au 31 août 2018

participez à notre grand concours pour l'environnement !

A gagner :

un stage d'1 mois au sein d'une rédaction en France et d'autres super prix !

Concours organisé par la Délégation de l'Union européenne au Congo et l'Ambassade de France au Congo dans le cadre de la Semaine de l'environnement.



Plus d'infos sur :

<https://www.facebook.com/duecongobrazza>

https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

<https://cg.ambafrance.org/>

<https://fr-fr.facebook.com/france.congo/>

Infoline : +242 06 973 65 33

avec le soutien de

AIRFRANCE

CANAL+

3^{ES} JOURNÉES MÉDICALES CONGOLAISES DE FRANCE

Un colloque se penche sur l'accident vasculaire cérébral aigu

Le sujet a été au centre d'une conférence organisée, le 25 mai à Saint Cyr sur Loire dans le département d'Indre et Loire, par l'Association des anciens de l'Inssa et des médecins congolais de France, pour cerner la nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire et l'adapter en tenant compte de délais raisonnables d'interventions thérapeutiques.

Les troisièmes Journées médicales congolaises de France se sont tenues sur le thème « l'Accident vasculaire cérébral (AVC) aigu : état actuel et perspectives ». Avec la participation d'environ cent cinquante personnes regroupant des membres des corps médicaux et paramédicaux ainsi que des personnes issues du milieu associatif ou représentant des familles, cette rencontre scientifique a connu un engouement du public.

Parmi les participants, de nombreuses personnalités, dont une délégation de l'ambassade du Congo en France conduite par Paul Maloukou, ministre conseiller; Gervais Loembé, délégué du préfet de région Centre Val de Loire; les Prs Hervé Iloki et Blaise Irénée Atipo Ibara, tous deux de l'Université Marien-Ngouabi du Congo et en exercice au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. De même, de la France, des professeurs d'universités et des prati-



Photo de groupe des participants aux troisièmes Journées médicales congolaises de France à Tours. Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Images

ciens hospitaliers ou libéraux sont venus de Paris, Angers, Tours, Mont de Marsan, Evreux, Le Mans, Lille, Orléans et Marseille.

Après les allocutions d'usage, les participants ont suivi, durant la journée, près de dix-huit communications orales réparties en six sessions. C'est au Dr Saudeau qu'est revenue la tâche d'introduire les séances par une communication sur l'historique et l'évolution des concepts de l'AVC. S'en est suivi le démarrage de la première session présidée par le Pr Iloki portant sur la présentation de l'épidémiologie de l'AVC dans le monde, avec l'intervention du Dr Ondze.

Au cours de la session 2, sous la présidence du général Noto, cofondateur et ancien président de la Société française de médecine de catastrophe, le Pr Cottier a souligné l'intérêt de l'imagerie au cours du diagnostic et de la prise

en charge thérapeutique de l'AVC aigu. Pour la session 3, conduite sous la modération du Pr Cottier, ont été évoqués les aspects thérapeutiques de l'AVC aigu sur le plan médical, endo-vasculaire, chirurgical et anesthésique. Les Drs Gaudron-Assor, Narata, Bibi, Terrier et le Pr Laffont ont apporté également leurs contributions.

Le général Noto a présidé la session 4. Avec les interventions des Drs Gaudron-Assor, Dansou et Lelou, celle-ci a été consacrée à l'organisation de la filière neurologique dans la prise en charge de l'AVC aigu, avec présentation du point de vue du neurologue, du rôle du Samu et des sapeurs-pompiers.

Au cours de la 5^e session, présidée par le Pr Atipo Ibara, le Dr Pellieu est intervenu sur les rééducations et réadaptations post-AVC. L'orthophoniste Jolly a plutôt abordé l'aspect des atteintes cognitives

associées aux localisations cérébrales.

Enfin, dans la 6^e et dernière session, sous la présidence du général Noto, il a été question de la prévention primaire et secondaire de l'AVC, avec l'expression du point de vue du neurologue. Le Dr Saudeau, cardiologue, et le Pr Angoulvant ont apporté leurs éclairages. A en croire les participants à l'issue de ces travaux, au compte des avis positifs, ce forum a permis de libres et fructueux échanges entre les conférenciers et le public.

« Il ressort de ces échanges, la nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire et adaptée tenant compte de délais raisonnables d'interventions thérapeutiques », affirment les organisateurs. Et d'expliquer que « cette prise en charge portant sur la prévention primaire et secondaire, ainsi que les soins

d'urgences, doit faire intervenir médecins généralistes, équipe de secours : sapeurs-pompiers et Samu, urgentistes, neurologues, neuro-radiologues, anesthésistes réanimateurs et neurochirurgiens. De plus, un renforcement de la filière de soins post d'aval s'avère nécessaire, incluant rééducation et réadaptation fonctionnelle, ainsi que soutien psychologique et social individuel et familial ». C'est le « Time is brain », une notion qui a été rappelée sans cesse par les conférenciers, soulignant l'importance de raccourcir les délais entre le diagnostic de l'AVC et le début de la prise en charge effective. Des recommandations issues de ces échanges seront émises en ce sens, indiquent les organisateurs. Les rencontres confraternelles ont été l'occasion de rendre un hommage mérité à l'ensemble des maîtres de l'Inssa. En réponse, le Pr Iloki a transmis les encouragements du Pr Jean Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien-Ngouabi, et du Pr Honoré Tsiba, doyen de la faculté de médecine de Brazzaville.

Rendez-vous est pris pour l'organisation des quatrièmes Journées médicales congolaises de France, dont les thèmes, dates et lieu seront communiqués ultérieurement. La sérieuse journée scientifique s'est terminée par un convivial dîner de Gala avec soirée dansante.

Marie Alfred Ngoma

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

La banque UBA organise une matinée culturelle

L'institution qui se veut une vitrine de la diversité, a honoré l'important événement pour le continent et son peuple, le 25 mai, à travers tous les dix-neuf pays africains dans lesquels elle est implantée, sur le thème « Les couleurs de l'Afrique : la célébration de notre diversité ».

Le 25 mai 1963 a été créée l'Organisation de l'Unité africaine, devenue l'Union africaine. A Brazzaville, l'institution panafricaine de services financiers, United Bank for Africa (UBA), a fait étalage de son unité dans la diversité en se joignant au reste du monde pour célébrer cette journée.

En effet, depuis plusieurs années, l'UBA se joint aux nations africaines pour fêter la Journée mondiale de l'Afrique, un événement annuel, destiné à célébrer la diversité du continent africain et à mettre en évidence le potentiel culturel et économique qui existe sur le continent. Une manière pour elle de marquer son identité de banque africaine pour célébrer cette journée.

« D'habitude, nous faisons cela en interne, c'est-à-dire nous décorons nos agences et les clients en interne, mais cette fois-ci nous avons voulu fêter avec une plus grande partie de la population. C'est pour cela que nous avons fait appel à un groupe folklorique de Mileck qui a revisité toute la culture du Congo. Nous avons apporté la touche

africaine dans tout », a déclaré la chargée de la communication de cette structure bancaire.

L'un des points forts de l'événement est la sélection des deux employés du groupe avec les meilleurs costumes (hommes et femmes) représentant la culture africaine dans toute sa diversité. Les deux membres du personnel du groupe qui obtiendront le plus grand nombre de voix exprimées par tous les autres membres du personnel seront récompensés

« Nous célébrons la Journée mondiale de l'Afrique avec le reste de l'Afrique. Nous sommes l'Afrique unie par une banque »



Le groupe folklorique animant la matinée culturelle du groupe UBA (crédit photo Arnel Mboumba)

par un voyage de cinq jours, tous frais payés (pour eux et leur partenaire) au Cap-Vert. Il y aura également pour les deux meilleurs costumes (hommes et femmes) dans chaque pays d'opération de UBA, deux prix en espèces : 250 000 naira et 150 000 naira (ou leur équivalent) respectivement. Beaucoup de spécialités culinaires africaines et une ambiance

particulière ont été au menu pour prouver que cette banque panafricaine est très fière et attachée à son héritage africain. La boisson locale a été distribuée à tous ceux qui étaient de la cérémonie. Une façon de fêter l'Afrique, ce qui rentre dans le volet culturel de cette banque panafricaine.

« Nous célébrons la Journée mondiale de l'Afrique avec le

reste de l'Afrique. Nous sommes l'Afrique unie par une banque », a signifié Kennedy Uzoka, directeur général du Groupe UBA.

Notons que le choix de l'avenue de l'OUA à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, s'explique par le fait que cette avenue porte le nom de l'OUA.

Bruno Okokana

SANTÉ PUBLIQUE

La fistule obstétricale déshonore les femmes

La désolation que rencontre les femmes porteuses de fistule a été évoquée le 29 mai, lors de la 4^e édition du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac), dénommée «les jeudis du Ciespac», par le directeur de cet établissement, le Pr Pierre Marie Tébeu.

La fistule obstétricale survient quand l'accouchement a été mal pratiqué, explique le Pr Pierre Marie Tébeu. Il s'agit d'une perforation entre le vagin et la vessie ou le rectum, due à un arrêt prolongé du travail en l'absence de soins obstétricaux. Elle provoque une fuite d'urine et/ou de matières fécales par le vagin, et entraîne à plus long terme des problèmes médicaux chroniques. Plus de 50 000 à 100 000 nouveau cas de cette pathologie sont détectés chaque année dans le monde, a-t-il indiqué.

Au Congo, poursuit Pierre Marie Tébeu, les estimations sont à peu près de 100 nouveaux cas disséminés dans la population. Les femmes qui en souffrent sont souvent condamnées à la dépression, à l'isolement social et parfois rejetées par leurs conjoints. Il est pourtant possible de prévenir la fistule. Selon le Pr Pierre Marie Tébeu, il existe trois niveaux de prise en charge : préventive, par l'accouchement en milieu

hospitalier et de l'utilisation du personnel qualifié pendant l'accouchement.

Autres communications ont porté notamment sur le thème « la fistule obstétricale surveillance du travail d'accouchement : le rôle de la sage-femme », donnée par la sage-femme, Félicité Sylvie Sadi de l'hôpital de Talangai. L'oratrice a déploré le comportement de ses collègues vis-à-vis des femmes en train d'accoucher dans les centres de santé. Selon elle, plus de 830 parturientes meurent des complications. « L'hôpital de Talangai enregistre 732 accouchements par mois. En cela, les blocs d'accouchement doivent être équipés de monitoring pour faciliter la tâche aux sages-femmes dont l'objectif est de surveiller les femmes afin de réduire la morbi-mortalité maternelle et néonatale dans les centres de santé », a déclaré Félicité Sylvie Sadi.

Outre cette communication,

les participants ont été édifiés sur la charte de l'accouchement. Cette charte exige une bonne prise en charge des parturientes par le personnel de santé. Elle n'est pas encore vulgarisée, ni appliquée par ces derniers.

Les contributions des médecins ont porté sur la prise du thé après la césarienne, l'application de la charte de l'accouchement chez tous les patients et bien d'autres. Notons que cette désolation a été montrée lors de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale et celle de la sage-femme organisées à Ciespac en vue de rendre visible l'établissement.

Le focus a été ouvert par le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, en présence de la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Binta Tidiane Diallo et l'administrateur maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo.



Des participants au focus sur les fistules (Adiac)

La représentante de l'OMS, a rappelé les initiatives prises par son organisme en faveur de l'Afrique. Parmi celles-ci figurent le lancement pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique, les objectifs de développement durable pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités du genre, etc.

Fatoumata Binta Tidiane Diallo a assuré le centre et les sages-femmes de l'appui de l'organisme. Le directeur de cabinet

du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio a indiqué que le projet de prise en charge des femmes souffrant de fistules a permis de former neuf chirurgiens, huit urologues, 120 relais communautaires. A cet effet, 104 femmes porteuses de fistules ont été opérées et 227 sont encore dans la liste d'attente.

Sur le plan socio-économique, quatre-vingt-dix femmes ont été réinsérées dans la vie sociale.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

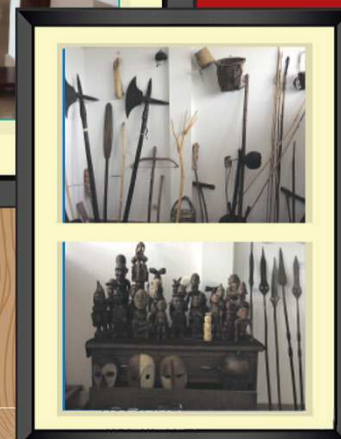
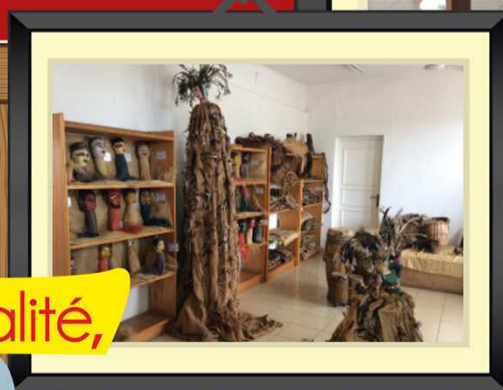
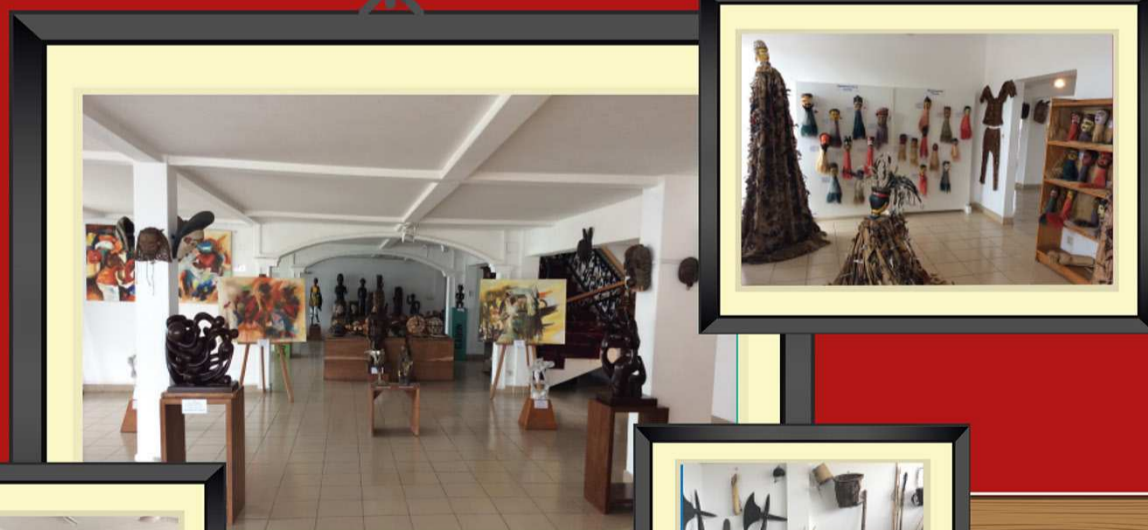
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

BRÈVES

AFRIQUE

Bombardier a annoncé, lors de la conférence sur les finances d'African aviation à Johannesburg, en Afrique du sud, une forte hausse des commandes des avions d'occasion en Afrique. A long terme, projette-t-il, la stratégie de la compagnie, qui vise à « accroître les revenus associés aux services après-vente, mènera éventuellement à la commande d'appareils neufs ». Le fabricant canadien indique avoir accueilli, ces cinq dernières années, plus de quarante nouveaux exploitants d'avions CRJ Series et d'avions Q400/Q300, dont la plupart à titre d'exploitants d'appareils d'occasion. Parmi les compagnies ayant récemment commandé des avions d'occasion chez le fabricant, l'on compte la compagnie camerounaise Camair Co et Congo Airways.

ANGOLA

Le pays pourrait bénéficier d'un soutien financier de deux milliards de dollars de la part de la Banque africaine d'Export-Import (Afreximbank). Ce montant sera essentiellement destiné à financer les importations dans les secteurs de l'alimentation et de la santé (produits pharmaceutiques). Ceci devrait également bénéficier au secteur financier angolais, dont les banques pourront avoir la possibilité d'émettre des lettres de crédit confirmées par Afreximbank. Un milliard de dollars pourraient également être débloqués par la banque pour stimuler les investissements du secteur privé dans les secteurs industriels non pétroliers du pays.

NIGER

L'Arabie saoudite a offert au gouvernement nigérien, à travers le Centre Roi-Salman de secours et d'actions humanitaires, un important don de vivres, de tentes et de produits et autres accessoires pharmaceutiques, d'une valeur globale estimée à sept cent-cinquante millions FCFA. Le don qui comprend notamment 399 tonnes de vivres composés de riz, de pâtes, de sucre, d'huile et de produits et autres accessoires pharmaceutiques, est destiné aux déplacés de Boko Haram de la région de Diffa (sud-est, frontalière avec le Nigeria) pour alléger leurs difficultés alimentaires, surtout en ce mois de Ramadan. En outre, le déplacement de milliers de personnes fuyant les exactions de la secte Boko Haram a considérablement alourdi le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire.

GABON

Un total de trois mille centres de vote sur les cent quarante-trois sièges de députés va être ouverts pour l'opération de la révision de la liste électorale sur toute l'étendue du territoire national dans la perspective du renouvellement des mandats des députés. Les opérations relatives à la révision annuelle de la liste électorale débuteront lundi prochain. Une série de séances de formations ont été dispensées par des experts venus de la France en vue d'une maîtrise nécessaire des techniques de transmission et des connaissances sur le kit d'enrôlement en faveur des agents enrôleurs. La date des élections de renouvellement des mandats des députés n'a pas encore été officiellement communiquée.

EGYPTE

Le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, sera officiellement investi samedi devant le parlement, et entamera ainsi un second mandat présidentiel de quatre ans, après avoir remporté les dernières élections en avril. Il s'agira de la première cérémonie d'investiture devant le parlement en treize ans. L'ancien président destitué, Hosni Moubarak, avait été investi pour son cinquième mandat présidentiel en 2005. Début avril, la victoire de Abdel Fattah el-Sissi à la présidentielle a été annoncée avec plus de 97 % des votes valides. Environ 41 % des soixante millions d'électeurs avaient participé. Son seul rival électoral, le leader méconnu d'un parti libéral, avait remporté moins de 3 % des voix.

ETHIOPIE

Le ministère éthiopien de l'Agriculture et de l'élevage a déclaré que la chenille légionnaire d'automne avait été observée sur plus de 87000 hectares de maïs dans le pays. Sur un total de 353000 hectares de production de maïs actuellement exploités en Ethiopie, la chenille légionnaire d'automne s'était propagée sur 87.000 hectares. Plus de 30000 hectares, sur 87000, où la chenille légionnaire d'automne a été observée, ont pu être sauvés grâce à des méthodes traditionnelles et modernes, qui utilisent des protections chimiques. 57 000 hectares restent encore à traiter. Le nuisible, observé pour la première fois à la fin du mois de février 2017 en Ethiopie, s'est propagé à huit régions agricoles du pays est-africain, selon le ministère.

ZIMBABWE

Les premières élections présidentielle, législatives et municipales de l'après Robert Mugabe, seront organisées le 30 juillet au Zimbabwe, avec pour grand favori son successeur, et ancien proche collaborateur, Emmerson Mnangagwa. L'éventuel second tour de la présidentielle a été fixé au 8 septembre. Il sera organisé au cas où aucun candidat ne parviendrait à obtenir la majorité absolue dès le premier tour. Ancien vice-président du pays tombé en disgrâce, Emmerson Mnangagwa, 75 ans, a succédé en novembre dernier à Robert Mugabe, 94 ans aujourd'hui, contraint à la démission par un coup de force de l'armée et son parti, après avoir régné sans partage sur le pays depuis son indépendance en 1980. Sauf énorme surprise, Emmerson Mnangagwa devrait l'emporter, et probablement dès le premier tour, face à une opposition orpheline de son chef historique, Morgan Tsvangirai, décédé en février.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

INSERTION SOCIALE

Juan Boungou incite les jeunes au leadership entrepreneurial

Le consultant et conférencier sur le potentiel humain a animé, le 30 mai à Brazzaville, une conférence thématique « Youth champion initiative », autrement dit « initiative des jeunes champions ».



Face aux jeunes lycéens à l'hôtel Saphir, le consultant Juan Boungou, explique la notion du leadership (Adiac)

L'objectif visé par l'initiative c'est inspirer et développer une nouvelle génération de jeunes congolais à s'engager dans leur choix, à être créatifs et réalistes pour se prendre en charge.

Subventionnée par l'Institut américain d'éducation internationale et la Fondation Ebina, l'initiative des jeunes champions est placée sous le programme Nunga, en langue nationale kituba, c'est à dire conquérant en français.

« Cette nouvelle génération des jeunes, nous la qualifions de spontanée. Dans une société où l'on n'a plus de modèle, il faut croire à l'énergie créative car un

champion est un homme libre qui croit en lui-même. Il n'est que limité par le ciel. Il faut sortir le génie, l'énergie créative », a déclaré Juan Boungou, fondateur du programme Nunga.

Ce programme s'intéresse aux jeunes lycéens de la ville de Brazzaville âgés entre 16 et 20 ans. Ainsi donc, cette rencontre a rassemblé quatorze filles et dix garçons pour se former et s'informer sur le leadership, l'entrepreneuriat et les relations inter-ethniques au Congo. « Je considère que vous incarnez votre avenir et celui de ce pays où on a besoin de beaucoup de jeunes et de personnes qui sont engagés. Nous précisons que

vous avez des responsabilités en tant que personne pour réussir dans ce que vous allez faire. Il est normal qu'en arrivant dans une société, vous améliorez ce que vous y avez trouvé », a indiqué Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina.

Rappelons qu'en novembre 2016, ce même consultant, Juan Boungou, avait animé un séminaire sur le développement personnel et l'autonomisation des jeunes, dans le cadre du programme américain Fulbright. A cette occasion, il invitait les jeunes à être capables de forger leur destin au lieu de continuer à espérer toujours de l'Etat.

Fortuné Ibara

TRANSPORT INTER-ETAT

Le Congo et la RCA signent une convention pour renforcer le transit

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, et son homologue centrafricain, Théodore Jousso, ont signé, le 30 mai à Brazzaville, une convention en vue de renforcer et de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays.

Le texte fait suite au mémorandum d'entente paraphé, le 9 novembre 2016, par les deux Etats, visant l'actualisation du cadre juridique dans le secteur des transports de surface. Ce cadre juridique prévoit un mécanisme sécurisé et fluide de circulation des marchandises le long du corridor multimodal Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui.

La convention signée, vise notamment à faciliter et promouvoir le transit des marchandises entre les deux pays, à partir du port autonome de Pointe-Noire, à travers du Chemin de fer Congo-Océan, le corridor routier via les routes nationales 1 et 2, ainsi que par bateau, à partir du fleuve Congo. « Nos deux pays sont intimement liés par l'histoire et la géographie. Il faut donc aménager cet espace communautaire pour fa-

voriser la mobilité des biens et services. Il s'agit de faire voyager librement les personnes, les biens et les capitaux, afin susciter une valeur ajoutée au processus d'intégration de notre sous-région », a précisé le ministre centrafricain, Théodore Jousso.

Selon les termes de l'accord, le Congo et la RCA s'engagent, entre autres, à maintenir la liberté de transit des marchandises à destination ou en provenance de l'un ou l'autre Etat, mais aussi à faciliter le passage aux frontières et la libre circulation sur leurs territoires respectifs.

Conscients des enjeux économiques que procurent le transit entre les deux Etats, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à soutenir la mise en œuvre de la politique d'intégration de la CEEAC et de la Cémac, à travers le développement des infrastructures routière, ferroviaire et fluviale. « Les relations entre les deux pays sont des relations pérennes, qui relèvent de la vie quotidienne des deux Etats », a conclu le ministre congolais des Transports, Fidèle Dimou.

Firmin Oyé

FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

Bientôt une feuille de route pour une gestion participative

Le ministère de l'Economie forestière, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organise, du 30 au 31 mai à Brazzaville, un atelier sous-régional visant à apporter des amendements au document.



La feuille de route dite « de Brazzaville » est composée de sept priorités, à savoir la vision de chaque pays à orienter sa politique de foresterie participative; le cadre institutionnel à mettre en place; le renforcement de capacités des services étatiques; des ONG, y compris l'encadrement des communautés locales et des peuples autochtones; enfin, la gestion

adaptative.

« Ce document est un visa pour l'avenir des millions d'habitants qui dépendent des forêts pour leur subsistance. Il arrive à point nommé, d'autant plus que chaque pays de la sous-région accorde une attention particulière à la diversification de son économie et à la résorption du chômage qui touche particulièrement

ment les jeunes », a indiqué la représentante de la FAO, Suze Percy Filippini, avant d'ajouter que l'intérêt que cette feuille de route suscite prouve qu'il y a un besoin réel de réforme au plan national et sous-régional. La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a, pour sa part, rappelé que cette volonté politique des gouvernements d'Afrique

centrale s'était rendue manifeste à travers la promulgation de plusieurs textes législatifs et programmes sectoriels, qui réservent une place de choix aux droits et devoirs des communautés locales et peuples autochtones

breuses initiatives lancées, dont le Programme national d'afforestation et de reboisement, accordent une place de choix dans la gestion des écosystèmes forestiers.

« L'année dernière, nous avons réalisé l'évaluation

« Ce document est un visa pour l'avenir des millions d'habitants qui dépendent des forêts pour leur subsistance. Il arrive à point nommé, d'autant plus que chaque pays de la sous-région accorde une attention particulière à la diversification de son économie et à la résorption du chômage qui touche particulièrement les jeunes »

dans la gestion des écosystèmes forestiers dont ils sont tributaires.

Pour ce qui concerne le Congo, de la Constitution aux différents textes législatifs et réglementaires comme les lois portant code forestier; protection de l'environnement; faune et aires protégées, de même que de nom-

de l'étendue et de l'efficacité de la foresterie participative, avec l'appui de la FAO. Malgré les progrès relativement importants réalisés à ce jour, il y a encore quelques contraintes qui devront être levées », a conclu Rosalie Matondo.

Lopelle Mboussa Gassia

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AGRICULTURE

Du maïs hybride pour produire plus d'aliments de bétail au Congo

La variété nommée VN10 vient d'être expérimentée à Loudima, dans la Bouenza, et à Brazzaville, dans les champs de Eppavpa (entreprise de production, protection, achat et vente des produits agricoles) que dirige Patrick Mbemba, afin d'aider à une meilleure production de l'alimentation animale, gage d'un élevage actif.

En février dernier, le maïs hybride VN10 embrassait pour la première fois le sol fertile congolais avec des résultats satisfaisants, laisse entendre Patrick Mbemba, des épis potelés de maïs jaune en main. Les récoltes de ce champ expérimental ont eu lieu au cours du mois de mai. La variété de ce maïs, qui a déjà gagné d'autres pays, vient du Vietnam. Au Congo, c'est Eppavpa qui introduit la culture de ce céréale grâce à un protocole d'accord signé avec Green Seed, une société semencière vietnamienne leader dans le domaine.

Le but de cette culture, explique-t-on, est d'augmenter la production du maïs considéré comme matière principale dans la fabrication de l'alimentation animale. Avec deux à cinq épis par pied, la variété VN10 a la particularité d'améliorer les rendements à l'hectare jusqu'à dix tonnes minimum la saison, contrairement à celle adoptée localement dont les résultats sont mitigés, entre deux à trois tonnes seulement par saison à l'hectare. « La situation est à l'origine de la cherté de l'aliment de bétail. Les fabricants sont obligés de vendre cher pour couvrir les charges car ils achètent le kilo de maïs à

250 FCFA. Et l'aliment de bétail, en conséquence, coûte lui aussi cher voir 600 FCFA le kilo. Vous percevez ensuite l'impact sur le prix des œufs et de la volaille, par exemple », commente Patrick Mbemba.

Sans matière première, il est difficile de relever le pari de l'élevage, l'aviculture en l'occurrence, poursuit-il. « Les Congolais consomment plus de viande blanche. Il est possible de renverser la tendance de l'importation des poulets et des œufs de table si l'alimentation animale est bon marché », martèle l'ingénieur agronome.

Lutter contre l'importation des denrées alimentaires, un défi

En initiant la culture de la variété du maïs VN10 au Congo, un projet pour lequel Eppavpa espère un soutien multiforme de l'Etat et des structures adéquates, le but à terme est de soutenir le dessein des pouvoirs publics de baisser les importations de la volaille. Le Congo importe 75% de ses besoins alimentaires. En 2016, le pays a débouqué 1,2 million de dollars, environ 727,2 milliards de FCFA dans l'importation des denrées alimentaires. La



Patrick Mbemba (à droite) dans un champ expérimental de maïs VN10 (Adiac)

viande blanche, prisée des Congolais, figure en bonne place des dépenses, selon Patrick Mbemba.

« Il est possible de baisser cette tendance. Pour le faire, nous espérons diminuer à 100 FCFA le kilo de maïs avec ce projet. Ce maïs certifié ISO a fait le bonheur de plusieurs projets dans d'autres pays déjà », persuade-t-il.

L'objectif, souligne l'ingénieur agro-

nome, est de faire en sorte qu'avec la culture de ce maïs et les résultats de sa transformation, que le Congo réduise, dans deux ans, 50% de l'importation des denrées alimentaires, la volaille en l'occurrence.

Le maïs est devenu la première céréale cultivée dans le monde, devant le riz et le blé. Récolté en grain ou avec toute la plante, le maïs est largement utilisé dans l'alimentation animale et humaine

et pour des usages industriels. Sa bonne production au Congo pourrait bien aller au-delà de l'agriculture, explique le patron de Eppavpa, société située à Brazzaville, dans le deuxième arrondissement. Elle conseille et vend des intrants et du matériel agricole, tout en assurant un soutien technique aux agriculteurs et les assistant dans la rédaction des projets agricoles.

Quentin Loubou

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des tables-bancs pour les écoles publiques d'Owando, Ouesso et Ewo

La dotation a été remise aux circonscriptions scolaires concernées par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a séjourné dans la partie septentrionale du pays du 25 au 29 mai.

Le premier département à bénéficier de la dotation du gouvernement pendant cette mission est celui de la Cuvette, notamment son chef-lieu Owando, qui a réceptionné de tables-bancs, le 27 mai. En effet, la cérémonie s'est déroulée en présence des autorités départementales et locales, au CEG Lheyet-Gaboka, qui a subi au début du mois les affres de la nature, notamment un vent violent qui a emporté les toitures de deux bâtiments. Réceptionnant un échantillon de ce don, le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDPSA) de la Cuvette, André Mfoura, s'est félicité du geste du gouvernement qui intervient à la fin de l'année scolaire et dans un contexte économique difficile. Selon lui, cela annonce déjà la prochaine rentrée scolaire. « Je tiens à vous rendre un hommage mérité à la hauteur de vos actes monsieur le ministre. Elèves et enseignants, grands bénéficiaires de cette dotation, je vous invite à mouiller le maillot en donnant le meilleur de vous-mêmes pour des résultats qui comblent nos attentes et qui ont pour nom la qualité, l'excellence, la rigueur et un comportement exemplaire en synergie avec les communautés de base », a exhorté André Mfoura, prenant le ferme engagement d'utiliser à bon escient le patrimoine mis à leur disposition.

Selon le ministre Anatole Collinet Makosso, le département de la Cuvette a un déficit de 7201 tables-bancs et celui du chef-lieu est estimé à environ 2000 tables-bancs. Mais avant Owando, le gouvernement avait remis, l'an dernier, des tables-bancs à Mossaka, une autre sous-préfecture de la Cuvette. Ainsi, il a rassuré les autorités départementales que les autres districts seront également dotés avant la rentrée scolaire 2018-2019. Le ministre

a, par ailleurs, félicité les autorités départementales qui ont su répondre avec promptitude après le passage de l'orage qui a également emporté la toiture de l'école des Trois-présidents. Pour rappel, la réhabilitation de ces infrastructures s'est faite tout juste après le passage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans cette localité.

Un déficit moins important dans la Sangha

Deuxième étape de cette mission, le département de la Sangha, notamment Ouesso qui a reçu ses tables-bancs le 28 mai. Grâce aux efforts des

autorités en partenariat avec les sociétés forestières qui y sont installées, le déficit en tables-bancs dans la Sangha est d'environ 2700, donc moins important par rapport à d'autres départements. Une occasion pour le ministre de remercier tous les partenaires qui accompagnent le gouvernement dans la politique d'équipement des établissements scolaires, en exécution rationnelle de leurs cahiers de charge. Intervenant à cette occasion, le DDP-SA Sangha, Serge Roland Nkalath, a exprimé l'adhésion de la communauté éducative de ce département à la politique éducative du chef de l'Etat et du gouvernement, à travers, entre autres,

la concrétisation du projet « Zéro enfant assis par terre ». C'est ainsi qu'il a appelé les acteurs du système éducatif à accompagner le gouvernement « dans cet élan en assurant une gestion rigoureuse du patrimoine scolaire pour éviter au gouvernement de faire de la routine : aujourd'hui on casse, on perd et demain on redemande la même chose. Toute la communauté éducative est donc interpellée pour la préservation des acquis. »

Après Ouesso, le ministre et une partie de sa délégation ont poursuivi cette opération à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette ouest. Projet du gouvernement, l'opération de distribution des tables-bancs dénommée « Zéro enfant assis à même le sol » consiste à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. D'après des accords passés avec le gouvernement, les sociétés forestières Tama industrie et Likouala Timber devraient fabriquer et fournir cinq cent mille tables-bancs. « C'est un grand programme du gouvernement. En principe, nous avons jusqu'à l'année prochaine un programme de 200 000 tables-bancs que nous allons distribuer dans tous les départements du pays, en fonction du déficit constaté. Donc, partout où nous sommes passés, nous remettons le peu que nous avons trouvé tout en rassurant les autorités locales d'être en contact avec nous et les entreprises qui vont désormais acheminer le reste des tables-bancs », a rappelé le ministre, espérant que les bénéficiaires en feront bon usage.

Parfait Wilfried Douniama



Des tables-bancs exposés au CEG Lheyet-Gaboka/Adiac

KOUILOU

Le conseil départemental clôt sa troisième session ordinaire

Débutés le 22 mai, les travaux se sont achevés, le 29 mai, au siège de la préfecture de Loango, sous la houlette d'Alexandre Mabiala.

La troisième session ordinaire du conseil départemental du Kouilou a planché, entre autres, sur le projet de délibération fixant le taux de la taxe sur la licence des hôtels et motels, la délibération n°0017/2015/DK/CD du 26 septembre 2015 modifiant la délibération n°007/DK/CD du 31 mai 2009 fixant la taxe additionnelle sur les droits d'exploitation des carrières, la délibération n°0014/2015/DK/CD du 26 septembre 2015 modifiant la délibération n°022/DK/CD du 31 mai 2009 fixant le taux de la taxe de stationnement sur les voies publiques et ports fluviaux.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire du bureau exécutif du conseil, Amédée Kiloemba, a expli-



qué que ces assises avaient pour ambition de matérialiser les multiples aspirations variées de la population du Kouilou afin de concrétiser la devise de ce conseil, à savoir « Res, non verba », autrement dit, « des faits et non des mots ».

Clôture des travaux, le pr-

sident du conseil, Alexandre Mabiala, a rappelé aux conseillers que la perturbation de l'économie nationale n'était pas une fatalité. C'est, plutôt, selon lui, une situation d'austérité qui devrait interpeller la conscience des élus locaux pour continuer à prioriser les nouvelles valeurs

La photo de famille à la fin des travaux morales et politiques fondées sur le civisme et l'éthique citoyenne. Il leur a aussi demandé de faire preuve d'initiatives dans l'impulsion de la production locale du manioc, de la banane et du cacao afin que l'appui aux initiatives communautaires ne soit pas un vain mot. «

Le conseil départemental du Kouilou doit résister et maintenir le cap pour améliorer les conditions de vie de la population. Dans le contexte présent, le défi consiste à renforcer les stratégies d'action, de réaction et de conquête pour parvenir à la maximisation des recettes propres et d'optimiser les chances réelles du développement de ce département. Redonnons au Kouilou l'occasion de se refaire, de rattraper courageusement le temps perdu, en saisissant toutes les opportunités qu'offre la marche vers le développement chère au président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a-t-il déclaré. Notons que la cérémonie de clôture a été rehaussée de la présence du préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou.

Severin Ibara

PHÉNOMÈNE ENFANTS EN RUPTURE FAMILIALE

Cent quatre-vingt-deux nouveaux enfants identifiés en 2017

Le Service d'aide mobile d'urgence (Samu) social Pointe-Noire a publié récemment son rapport d'activités 2017, qui a révélé une régression des nouveaux cas d'enfants dans la rue avec une tendance élevée chez les garçons

Créé le 20 janvier 2006 à la demande de la municipalité de Pointe-Noire, le Samu social local poursuit sa noble mission de lutte contre l'exclusion sociale des personnes les plus vulnérables et celles qui vivent dans la rue à travers une action de proximité. En effet, dans son rapport d'activité de 2017, cent quatre-vingt-deux nouveaux enfants ont été identifiés dans la rue, contre deux cent trente-six en 2016, soit 86% de garçons et 16% de filles. « Cette prédominance s'explique par le mode de vie en rue qui diffère en fonction du genre. Les garçons dorment en rue et sont généralement disponibles pour rencontrer les équipes en soirée lors des maraudes de nuit, tandis que les filles se font loger ou s'organisent pour se loger. Elles exercent très souvent les activités de prostitution la nuit qui parfois les empêchent de se rapprocher des équipes mobiles d'aide. Elles sont moins visibles pendant les maraudes et souvent reculées dans des hôtels, des bars ou petites parcelles », stipule le rapport qui souligne également que sur les cent-quatre-vingt-deux nouveaux cas identifiés, 95,09% sont des Congolais de Brazzaville, 3,68% de la République démocratique du Congo et 0,61% sont pour le Cameroun et l'Angola. En effet, la répartition des enfants par classe d'âge montre que ceux de 0 à 11 ans représentent 24,18% de cette population en 2017. « Ces enfants sont le plus souvent considérés comme des enfants « sorciers » ou sont rejetés par un des parents lorsque les foyers sont recomposés et la majorité des cas est orientée au Samu social par le biais des commissariats de police », indique le document.

Cependant, la proportion de 12 à 15 ans est très importante, soit 48,35% en 2017. « Ceci met en évidence que la phase de préadolescence est facteur de mal être du jeune mais aussi de la famille qui ne sait pas toujours se comporter face à ce jeune qui change et refuse dorénavant le cadre parfois rigide, la maltraitance, les injustices exercées par leurs parents. L'enfant est animé par le désir inconscient d'affronter les difficultés », explique le rapport.

Soulignons aussi que les jeunes de 18 ans sont devenus un véritable problème pour le Samu social. « De trente jeunes en 2013, on se retrouve à six jeunes en 2017, soit une réduction significative de 80%. Cette large baisse est due au fait que ces dernières années, les équipes mobiles se sont fait à plusieurs reprises agresser. Et pour cette raison, le Samu social Pointe-Noire avait fait le choix de se recentrer sur sa cible d'origine (les mineurs) en se limitant aux urgences médicales pour les majeurs », signifie le rapport. C'est, d'ailleurs, dans ce contexte que le samu a mené une réflexion avec les autres membres du réseau international sur la mise en place d'une action orientée sur l'insertion professionnelle des jeunes et leur autonomisation dans leur prise en charge médicale. S'agissant du niveau scolaire, cent cinquante et un sur les cent quatre-vingt-deux enfants en rupture se sont exprimés. « La tendance reste inchangée en 2017 comme en 2016 et les autres années précédentes. Le niveau scolaire le plus fréquenté est le primaire, avec un pourcentage de plus de 62%. Le décrochage scolaire de certains enfants de 12 ans s'explique par les conflits familiaux, un travail informel et les premières fugues en rue », poursuit le texte.

Franche collaboration entre le Samu et la force de l'ordre

Le rapport annuel 2017 relève également l'affermissement des liens entre le Samu et ses partenaires sociaux dont la force publique qui est devenue un partenaire opérationnel incontournable dans la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue à Pointe-Noire. Les autorisations des responsables de la police et de la maison d'arrêt, accordées aux équipes du Samu social à prodiguer des soins sanitaires et psychosociaux aux enfants et jeunes incarcérés dans les différents lieux, en sont de véritables preuves. Concernant le bilan de suivi psychologique 2017, l'accompagnement psychologique s'est inscrit dans la continuité du dynamisme mis en place depuis quelques années, articulé sur des différents volets, à savoir l'aide à la reconstruction fondée sur un travail de restructuration chez les enfants, en s'appuyant sur les ressources internes encore présentes chez l'enfant et un soutien émotionnel apporté au moment de la reconstruction. Enfin, l'état budgétaire du Samu social Pointe-Noire exercice 2017 a été élevé à 303 185 268F CFA

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Big Tyger signe «Nzambé»

Le single de l'artiste musicien, sorti sous le label Belle Rage Music (BRM) depuis le 21 mai, est une exaltation au Tout-Puissant pour venir en aide à tous ceux qui connaissent des difficultés de toutes sortes.



La pochette de «Nzambé»/crédit photo DR

«Je me demande pourquoi je ne suis pas heureux », chante l'artiste dans un style rap qui laisse éclater ses envolées lyriques soutenues par des sonorités attrayantes en français ou en lingala. Après avoir chanté et magnifié la femme, raconté les péripéties de la vie quotidienne, Big Tyger chante Dieu et implore sa miséricorde. «Nzambé» sort après les récents singles : «African Woman», «Na Kangami», «Rihanna» et «Like you».

Big Tyger fait sa rencontre avec l'univers hip-hop et les scènes en tant que danseur du groupe Dance for Me qu'il intègre en 2011. Son amour pour le rap l'en rapproche officiellement en 2013, année où il intègre le label congolais BRM, lequel lui a permis de se forger une expertise et un mental fort. De son vrai nom Paul Christ Moubamou, Big Tyger est entrain de marquer de son empreinte l'univers musical congolais avec ces singles qui préparent la sortie tant attendue de son album «Black Viking».

Heré Brice Mampouya

FESTIVAL INTERNATIONAL N'SANGU NDJI-NDJI

La 14^e édition débutera le 6 juin

L'annonce a été faite le 29 mai, à l'occasion d'une conférence de presse co-animée par Pierre Claver Mabiala, Jean-Luc Delvert et Fabienne Bidou, respectivement directeur de la manifestation, consul général de France et directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

Selon les organisateurs, la 14^e édition du Festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji -Ndji se déroulera du 6 au 10 juin. Des artistes et professionnelles du Congo, d'Afrique et d'ailleurs investiront, bien qu'en format réduit, plusieurs sites de Pointe-Noire pour offrir des concerts, des animations, des conférences, des ateliers, etc. Et comme chaque année, le public découvrira de nouveaux genres musicaux et artistiques pas encore croisés dans la ville océane. L'édition 2018 prévoit diverses activités, notamment l'atelier son et lumière, des conférences, sous le kolatier (l'espace de débat et d'échanges entre acteurs culturels), des concerts et spectacles de théâtre, une soirée des partenaires. Plusieurs sites sont retenus pour ces retrouvailles, à savoir l'Espace culturel Yaro,



l'IFC, l'école primaire de Makayabou, l'Espace du trentenaire et la résidence du consul général de France. Remerciant l'ensemble des partenaires de ce festival, Pierre Claver Mabiala a expliqué que celui-ci continue à être organisé, malgré la crise économique et financière qui, depuis quelques années, est en train d'affaiblir la joie de vivre de la population, engendrant ainsi des nouveaux moyens de survie. Cette quatorzième édition se

Les animateurs de la conférence de presse tiendra pour justifier la résistance de la culture face aux difficultés actuelles pour transmettre, à travers la musique et les arts, des messages d'espoir, de résistance et autres à la population. « C'est aussi l'occasion de dire sincèrement merci à tous nos partenaires qui, malgré les difficultés, continuent de croire au projet et à son impact sur les citoyens. Nous aurons l'occasion de les remercier sans cesse durant le festival. Mais soulignons ici notre grande

reconnaissance à Jean-Luc Delvert, qui a énormément contribué à dynamiser les partenariats et à fédérer les Ponténégrins de différentes communautés autour de notre entreprise commune N'sangu Ndji-Ndji. Une pensée pour lui qui passera, cette année, sa dernière édition du festival comme consul général de France à Pointe-Noire. Tous nos meilleurs souhaits pour ses futures missions », a-t-il déclaré. Le festival N'sangu Ndji -Ndji est un acte majeur de la vie culturelle de Pointe-Noire. Sa démarche vise la défense et la mise en valeur des identités culturelles à travers le spectacle vivant, contribuant ainsi au renforcement du vivre-ensemble et de la cohésion sociale au sein de la population de cette cité économique et cosmopolite en pleine mutation. Tout en confirmant sa dimension professionnelle de diffusion du spectacle vivant et de repérage de jeunes talents artistiques, ce festival continuera à être un cadre pour des actions culturelles, renforçant ainsi l'accessibilité de la culture et des arts à la population et surtout aux jeunes. Notons que ce festival est gratuit et accessible à tous.

Séverin Ibara

11^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL KIMOKO

Omar Defunzu sur scène ce jeudi

Tête d'affiche de l'événement qui a démarré le 29 mai, au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire, l'humoriste gabonais, alias Monsieur le président, une des valeurs sûres du stand-up africain, se produit ce 31 mai.



L'affiche de la 3^e édition du festival Kimoko

Plusieurs activités sont prévues, notamment théâtre, conte, musique, stand-up, ateliers et autres, avec des groupes et artistes locaux, nationaux et étrangers. La troupe Théâtre des coulisses et le groupe de ballet théâtre Afro Tam-Tam du Congo ont ouvert le bal avec la pièce «Peine perdue» de l'écrivain congolais Franck Dibas et le spectacle «Merveilles du sud».

Le 30 mai, en matinée, le Camerounais Olivier Ngoundé de Conni Dzing a ouvert l'atelier de fabrication et de manipulation des marionnettes destiné aux enfants. Le soir, le groupe Green du Cameroun a proposé le conte intitulé «Ikwale» avec Guillaume Ekoubé et la troupe Africa Graffitis (Congo) du théâtre avec la pièce «Pacte du diable». Ce 31 mai, la tête d'affiche de l'édi-

tion, Omar Defunzu, qui est à sa deuxième participation au festival Kimoko, sera seul en scène dans son spectacle «Omar Defunzu, seul en scène» et le groupe Kimpa théâtre de France se produira avec la pièce «Point-virgule». Le public retrouvera l'humoriste gabonais qui a cassé la baraque l'année dernière à la 10^e édition qu'il avait d'ailleurs bien appréciée, déclarant qu'il était prêt à revenir si la possibilité lui était donnée. L'artiste est très attendu du public qui veut le revoir sur scène avec ses sketches hilarants et parfois loufoques.

Le débat sur le thème de l'édition «Du théâtre au Congo pour quel public ?» aura lieu le 1^{er} juin à 10 h, au Bao Lounge bar qui abrite le village du festival (quartier faubourg vers le marché, arrondissement 5 mongo Mpoukou). Il s'agira d'attirer l'attention du public sur l'importance du théâtre dans la vie de l'homme et dans la société et de voir quel type de théâtre on devrait proposer aux Congolais. Le même jour, CulturEchanges du Congo montera sur les planches avec la pièce «Le jour où Siméon sortira», suivie de Green théâtre avec son spectacle de conte «Ikwale». Kimpa théâtre reviendra sur scène, le 2 juin, avant la compagnie Issima (Congo) avec Germaine Ololo dans la pièce «Le campement de fortune».

La 11^e édition du festival Kimoko sera clôturée le 3 juin par CulturEchanges avec «Le jour où Siméon sortira» et Omar Defundu dans «Omar Defundu seul en scène». Les spectacles offerts à titre gracieux ont lieu tous les soirs au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Notons que l'atelier de fabrication et de manipulation des marionnettes prendra fin le 2 juin et que des scènes libres ont lieu tous les jours, après les spectacles, au village du festival. La musique avec le groupe Racines, les débats ouverts sur les spectacles, le conte, le stand-up sont au programme des scènes.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

THÉÂTRE

« Bac ou mariage » présentée au lycée Charlemagne

Écrite par Fifi Tamsir Niane-Cochery dans les années 1980, la pièce a été adaptée au cinéma par Jean Rouch. Elle sera interprétée, le 31 mai à Pointe-Noire, par une joyeuse troupe constituée par les Ateliers Sahn et composée d'une vingtaine de comédiens, chanteurs et danseurs.



Affiche de l'événement crédit photo «DR»

Toujours d'actualité, « Bac ou mariage » est une scène qui relate le parcours de Soukey, une jeune fille africaine placée, malgré elle, au carrefour de ses chemins de vie. En effet, après l'obtention de son BEPC, la jeune fille souhaite poursuivre ses études jusqu'à l'obtention de son diplôme d'économie. Malheureusement, ses parents désapprouvent son vœu et voudraient la marier à un vieux polygame, M. Gueye, directeur d'une usine. Pour ses parents, pas question de rater cette opportunité, synonyme de fortune pour la famille, alors ils imposent à leur fille ce dilemme : « Bac ou mariage »

Mais pour Soukey, entre les études et se marier à un vieux polygame, le choix est clair. Alors, elle décide d'imposer son choix à son père au prix d'une courageuse rébellion. Heureusement pour elle,

le mariage échoue grâce à l'arrestation du vieux Gueye pour enrichissement suspect. Pour tout dire, « Bac ou mariage » est une pièce qui interpelle la jeunesse, questionne le choc entre tradition et modernité. Le lycée Charlemagne sera donc l'écrin privilégié d'un spectacle vraiment spectaculaire.

En partenariat avec le lycée Charlemagne, l'Institut français du Congo organise cette activité pour le bonheur des Ponténégrins. Le texte a été écrit par Fifi Niane Cochery et Gérard Noyer et la mise en scène sera assurée par Bill Kouélany, directrice des Ateliers Sahn. Notons que cette pièce a déjà fait l'objet d'une représentation à Paris, avec la mise en scène de Gérard Noyer, et projetée ensuite sur les écrans en 1988 par Jean Rouch et Gérard Noyer.

Hugues Prosper Mabonzo

ARTS MARTIAUX

L'association de Kick boxing aspire au statut de fédération

Les dirigeants de la discipline estiment qu'elle peut évoluer en dehors de la tutelle, la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) à laquelle elle est affiliée, depuis sa création en 2010.

présentant cette association au ministre, a reconnu qu'elle a tout ce qu'il faut pour aspirer au statut de fédération. « L'association congolaise de Kick boxing remplit les critères pour devenir une fédé-

délé a félicité les trois athlètes congolais médaillés du championnat d'Afrique de Kick boxing qui s'est disputé du 26 au 28 avril, à Yaoundé, au Cameroun. Il s'agit notamment de Mbemba, qui a remporté la médaille d'argent en K-1 dans la catégorie des -75kg. Il a été imité par Gaimard Malong Issay, en low king, dans la catégorie des -71 kg. Dhéo Baloukou s'est contenté de la médaille de bronze, en low kick, dans les -81 kg. « Nous avons besoin des résultats et c'est ce que vous venez de faire. Vous aurez l'appui du ministère pour avoir plus d'athlètes dans les compétitions », a assuré le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Il s'agit là d'une réponse à la préoccupation de l'association congolaise de Kick boxing. Le président de la structure a, en effet, estimé que si le Congo avait présenté plus de compétiteurs, il pouvait glaner plus de médailles. Le principe est valable sur l'ensemble des individus. Plus l'on présente les athlètes, plus l'on a la possibilité d'aller loin et glaner beaucoup de médailles mises en jeu.

Rominique Makaya



Dirigeants et athlètes de Kick boxing/Photo Adiac

L'association congolaise de Kick boxing veut devenir une fédération nationale sportive à part entière. Le président de la structure, Blaise Gerry Bollé, l'a fait savoir lors de la réception des Diables rouges médaillés du championnat d'Afrique 2017 par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, le 30 mai à Brazzaville. Le directeur général des Sports, Brice Lépébé,

ration à part entière », a-t-il souligné. En réalité, seule la Fécoka-Ama peut accorder l'autonomie à l'association congolaise de Kick boxing, en fonction d'un certain nombre de critères techniques et administratifs. Le ministre a donc pris acte, conscient de ce que le dossier sera géré en interne entre la Fécoka-Ama et cette association.

Par ailleurs, Hugues Ngouélon-

Une commission mise en place pour gérer la crise au judo

La commission a pour mission de gérer les affaires courantes et préparer la prochaine assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées.



Les judokas en compétition/photo Adiac

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a pris une option visant à résoudre la crise qui déchire les judokas congolais, depuis le début de l'olympiade, en mettant en place une commission de gestion de crise. Laquelle crise née de la contestation de l'élection de Marien Ikama Ngouabi au poste de président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) par les partisans de l'Union des associations congolaises de judo et disciplines associées (Unascojuda).

Cette commission dirigée par Jean Nganga, qui représente le ministre dans la structure, va gérer les affaires courantes. Il s'agit notamment de restructurer les ligues départementales, d'organiser les compétitions et préparer la prochaine assemblée générale électorale en vue du renouvellement des instances dirigeantes du judo au Congo. Dans cette commission, Hilaire Ngouari, représentant du Comité national olympique et sportif congolais, assure la vice-présidence, Brice Lépébé est rapporteur, Serge Aya Florent, secrétaire général par intérim, Aya Colager préside le comité de normalisation. Celui qui, jusque-là, assurait les fonctions de président de la fédération, Marien Ikama Ngouabi, est membre, tout comme Albert Ngombet, le directeur des activités sportives.

En rappel, le judo congolais n'est pas à sa première crise. Le Congo a passé quatre ans sans fédération de judo, il y a quelques années. Un comité préparatoire avait été mis en place pour assurer l'assemblée générale électorale de 2013, vu l'urgence des Jeux africain que Brazzaville a abrités, deux ans plus tard. C'est finalement par consensus que Marien Ikama Ngouabi a pris la présidence de la Fécoju-Da. Des contestations ont émaillé ce mandat. Aujourd'hui donc, le judo congolais revient à la case départ. Le public sportif congolais attend des résultats probants du travail que va assurer cette nouvelle commission mise en place pour la gestion de la crise, qui prévaut au sein de cette discipline.

Par ailleurs, le ministère des Sports et de l'éducation devrait aussi tout faire pour résoudre le problème du Taekwondo, dont la fédération n'est toujours pas mise en place, depuis deux ans. Une situation qui impacte négativement la carrière des athlètes congolais qui, par manque de compétitions, verront leur niveau regresser, alors qu'ils sont appelés à défendre les couleurs du Congo dans les compétitions internationales auxquelles ils ne peuvent plus prendre part aujourd'hui, du fait la mise en place de la fédération, qui a le pouvoir de les engager en compétition, tarde à se faire.

R.M.

SPECTACLE

One man show, un événement dédié à la paix en Afrique

Le rendez-vous qui constitue une première aura lieu le 3 juin, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, et sera agrémenté par des artistes comédiens et musiciens de la Côte d'Ivoire et de la République du Congo.

Organisé par DRTV production avec l'appui de l'entreprise DCH (disti congo holding), One man show symbolise, selon Clever Alain Mpindou, l'un des initiateurs, une prestation unique d'un artiste comédien sur scène.

« Il se prépare très bien grâce à l'expérience de notre coordonnateur, Mam Campbell Touré. Tout est mis en œuvre, surtout avec le dispositif technique que l'IFC et d'autres partenaires mettront à notre disposition », a précisé Clever Alain Mpindou.

A part l'artiste comédien Le Magnifique, de nationalité ivoirienne, il y aura également la participation du collectif Brazza comedy show, de l'artiste chanteur de la rumba congolaise Walo Bostino et bien d'autres. La musique, sans le rire, n'est rien car, tout ce que les musiciens abordent a toujours trait à la comédie et les comédiens peuvent aussi utiliser les mêmes thèmes



que les musiciens, du fait qu'ils ont tous le même objectif, celui d'éduquer la masse en apportant la joie, la distraction, l'évasion, le plaisir, a-t-il ajouté.

Le message que ces acteurs culturels veulent faire véhiculer est ce-

lui d'une paix durable d'abord, puis d'un espoir ensuite. Cette activité constitue également un véritable brassage culturel entre des artistes ouest-africains et ceux de l'Afrique centrale.

Rude Ngoma